

# Informations destinées aux personnels jeunesse et sports affectés dans l'académie de Paris

1. La gestion des personnels des corps spécifiques jeunesse et sports (inspecteurs jeunesse et sports, professeurs de sport, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse et conseillers techniques et pédagogiques supérieurs) : une compétence de l'académie de Paris, en relation avec l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports.

Pour la gestion de ces personnels, le recteur de l'académie de Paris bénéficie d'une délégation de compétences dans la limite des mesures de déconcentration. La paye des personnels jeunesse et sports est assurée par l'administration centrale du MENJS.

La direction des ressources humaines du rectorat de Paris est, au plan académique, l'interlocuteur privilégié pour toutes questions relatives à la gestion de ces personnels, en relation avec la DRAJES.

Le document figurant à l'annexe 1 précise les niveaux de compétence par échelon de responsabilité (compétences managériales du responsable hiérarchique, gestion RH de proximité, gestion individuelle et collective assurée par l'administration centrale du MENJS).

Au sein de la direction des ressources humaines du rectorat de l'académie de Paris, c'est monsieur Guillaume CORMIER, adjoint à la cheffe de la division des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (DPATSS), qui est l'interlocuteur privilégié des personnels pour toutes questions relatives à leur situation.

Les coordonnées de monsieur CORMIER sont les suivantes :  
[guillaume.cormier@ac-paris.fr](mailto:guillaume.cormier@ac-paris.fr) / 01 44 62 35 51

S'agissant du corps des inspecteurs Jeunesse et Sports, c'est monsieur Mikael GOVIN, chef du bureau des personnels d'encadrement de l'académie de Paris, qui est leur interlocuteur pour toutes les questions qui les concernent.

Les coordonnées de monsieur Mikael GOVIN sont les suivantes  
[mikael.govin@ac-paris.fr](mailto:mikael.govin@ac-paris.fr) / 01 44 62 41 44

S'agissant des personnels CTS et CTR, compte tenu des fonctions particulières qui leur sont confiées, deux personnes placées auprès du DRAJES, peuvent être contactés pour toutes questions relatives à leur situation :

Madame Hadjer BOUROUBI  
[hadjer.bouroubi-lounis@region-academique-idf.fr](mailto:hadjer.bouroubi-lounis@region-academique-idf.fr) / 01 40 77 55 18

Madame Audrey HARMAND-THEKAL (congrés, temps de travail...)  
[audrey.harmand-thekal@region-academique-idf.fr](mailto:audrey.harmand-thekal@region-academique-idf.fr) / 01 40 77 55 20

## 2. La gestion des personnels des corps issus de l'éducation nationale (AAE, SAENES, ADJAENES)

La gestion des corps issus du ministère de l'éducation nationale et interministériels (CIGEM) relèvent des modalités de gestion de droit commun des académies. Ces personnels relèvent donc de la gestion de l'académie de Paris et plus précisément de la division des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé.

Pour toutes questions relatives à leur situation, les agents sont invités à prendre contact avec le secrétariat de la division :  
[ce.dpatss@ac-paris.fr](mailto:ce.dpatss@ac-paris.fr) /01 44 62 44 94

## 3. L'accompagnement social et médical, l'évolution de carrière et la formation des personnels.

### **3.1 L'action sociale**

Les personnels jeunesse et sports bénéficient de l'ensemble des aides sociales mises en œuvre au sein de l'académie de Paris.

Le service social des personnels de l'académie de Paris peut par conséquent être sollicité par tous les agents quel que soit le corps auquel ils appartiennent.

- o Service social des personnels : [servicesocialdespersonnels@ac-paris.fr](mailto:servicesocialdespersonnels@ac-paris.fr)  
Permanence téléphonique : 01 44 62 47 44 (de 9 h à 12 h)

o Service des affaires médicales et sociales :

[affaires.sociales@ac-paris.fr](mailto:affaires.sociales@ac-paris.fr)  
[bureaudulogement@ac-paris.fr](mailto:bureaudulogement@ac-paris.fr)

---

### **3.2 L'accompagnement médical**

Pour toutes questions d'ordre médical, les agents peuvent s'adresser au service de médecine de prévention.

o Service de médecine de prévention

[ce.medecineprevention@ac-paris.fr](mailto:ce.medecineprevention@ac-paris.fr) / 01 44 62 47 37

Une psychologue du travail est également disponible pour accompagner l'ensemble des personnels :

Mme Charlotte KERAMBRUN : [charlotte.kerambrun@ac-paris.fr](mailto:charlotte.kerambrun@ac-paris.fr)/01 44 62 35 02

### **3.3 Santé, sécurité et conditions de travail**

En tant que service de la région académique et du rectorat de Paris, la DRAJES-SDJES 75 dispose d'un registre santé et sécurité au travail (RSST). Ce registre permet à tout agent d'inscrire toutes les observations et toutes les suggestions qu'il juge opportun de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Pour toute demande d'information vous pouvez prendre l'attache du responsable du pôle fonction support de la DRAJES (Marieke CHOISEZ par intérim : [marieke.choisez@ac-paris.fr](mailto:marieke.choisez@ac-paris.fr)), ainsi qu'auprès de :

Gilles FERIER Inspecteur santé et sécurité au travail - Coordonnateur risques majeurs :


[gilles.ferier@ac-paris.fr](mailto:gilles.ferier@ac-paris.fr) /01 44 62 40 97

Karen SALIBUR Responsable du service de prévention des risques - Conseillère de prévention :

[karen.salibur@ac-paris.fr](mailto:karen.salibur@ac-paris.fr) /01 44 62 41 53

### **3.4 L'accompagnement à l'évolution de carrière**

S'agissant de toutes questions relatives à l'accompagnement à l'évolution de carrière, elles relèvent des conseillers mobilité carrière des académies d'affectation des agents. Les personnels issus des corps spécifiques jeunesse et sports peuvent s'adresser à la conseillère mobilité placée auprès du DRAJES : Laurence Nicolle ([laurence.nicolle@region-academique-idf.fr](mailto:laurence.nicolle@region-academique-idf.fr))



- o Contact : (pour tous les personnels) secrétariat de la cellule des ressources humaines de Paris :  
01 44 62 43 58 ou [ce.crh@ac-paris.fr](mailto:ce.crh@ac-paris.fr)  
Prise de rendez-vous possible à partir du lien ci-dessous :  
[https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2\\_1988903/demande-de-rendez-vous-avec-un-conseiller-de-l-equipe-rh-de-proximite-de-l-academie-de-paris](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_1988903/demande-de-rendez-vous-avec-un-conseiller-de-l-equipe-rh-de-proximite-de-l-academie-de-paris)

### 3.5 La formation des personnels

En matière de formation des personnels, indépendamment des formations spécifiques (métiers jeunesse et sports) qui sont pilotées et mises en œuvre par la DRAJES, l'ensemble des formations transversales (bureautique, préparation aux concours, etc...) sont prises en charge par la DAFOR pour tous les personnels.

- o Contacts :

Axel MAMBOLE, conseiller en formation :  
[Axel.Mambole@ac-paris.fr](mailto:Axel.Mambole@ac-paris.fr) / 01 44 62 47 20

Jacqueline GELVEZ, conseillère en formation :  
[Jacqueline.Gelvez@ac-paris.fr](mailto:Jacqueline.Gelvez@ac-paris.fr) / 01 40 46 21 99

Annabel BOUGOUIN, Conseillère régionale formation de la DRAJES pour les formations métier Jeunesse et Sports  
[Annabel.bougouin@region-academique-idf.fr](mailto:Annabel.bougouin@region-academique-idf.fr)  
/01 73 03 49 08

### 3.6 L'accompagnement des personnels en situation de handicap

La correspondante handicap académique en faveur des personnels peut être sollicitée par tous les agents en situation de handicap, affectés dans l'académie de Paris.

Les coordonnées de la correspondante handicap sont les suivantes :  
Académie de Paris : Sandrine BOURGEOIS - [sandrine.bourgeois@ac-paris.fr](mailto:sandrine.bourgeois@ac-paris.fr) /01 44 62 46 22

---

Enfin, il est précisé que pour tout ce qui relève de la relation de proximité (notamment les questions relatives aux congés, au temps de travail...), deux personnes placées auprès du DRAJES peuvent être sollicitées par les personnels, quel que soit leur statut :

Monsieur Ouassim BOUTADJINE :

[ouassim.boutadjine@region-academique-idf.fr](mailto:ouassim.boutadjine@region-academique-idf.fr) / 01 40 77 56 47

Madame Audrey HARMAND-THEKAL

[audrey.harmand-thekal@region-academique-idf.fr](mailto:audrey.harmand-thekal@region-academique-idf.fr) / 01 40 77 55 20

## Annexe 1 - Information relative aux personnels jeunesse et sports affectés dans l'académie de Paris

### Compétences managériales du responsable hiérarchique

- **Entretien professionnel**
- Accord sur **congés/absence/CET**
- Avis/accord sur les **formations**
- Validation des **états de frais**
- Avis/accord sur **modalités de service** (temps partiel, cumul d'activités, etc.)
- Avis/accord sur **télétravail**
- Selon le processus, avis/accord sur **mobilité/affectation**
- Avis sur **demande de promotion**
- Proposition de mise en œuvre d'une **procédure disciplinaire** au vu d'un rapport motivé

### Gestion RH déconcentrée Région académique

- **Données individuelles**
- **Gestion de la carrière** : prolongation de stage PS, CEPJ, CTPS, avantages spécifiques d'ancienneté
- **Congés/absences**
- **Modalité de service** (temps partiel, cumul d'activités, etc.)
- **Affectation**
- **Congés** (hors formation prof. et avis CMS), **CET, télétravail**
- **Sanctions disciplinaires 1<sup>er</sup> groupe** pour les corps des PS, CEPJ, CTPS
- **Gestion des postes** (yc NBI)

### GA individuelle et collective DGRH

- **Recrutement** (création du dossier dans RenoIRH) / nomination en qualité de stagiaire ou de titulaire
- **Gestion / suivi de la carrière** : titularisation, prolongation de stage IJS, promotion de corps, avancement de grade, avancement d'échelon, classement/reclassement
- **Situations/positions administratives** : détachement, MAD, PNA, dispo, congé parental, etc.
- **Sortie définitive** : radiation, licenciement, etc.
- **Mobilité/affectation** (mouvements nationaux)
- **Congés** : congés de formation professionnelle, CLM/CLD si avis requis du CMS
- **Sanctions disciplinaires** : groupes 2/3/4 et 1<sup>er</sup> groupe IJS

### 1 rectorat | 3 sites

Enseignement scolaire au Visalto | 12 boulevard d'Indochine, 75933 Paris Cedex 19

Enseignement supérieur en Sorbonne | 47, rue des Écoles, 75230 Paris cedex 5

Délégation régionale académique jeunesse, engagement et sports d'Île-de-France | 6/8 rue Eugène Oudiné, 75634 Paris Cedex 13

[www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr) | [www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr) | [communication.sorbonne@ac-paris.fr](mailto:communication.sorbonne@ac-paris.fr)

[@academie\\_paris](https://twitter.com/academie_paris) | [paris.academie](https://www.facebook.com/paris.academie) | [academie\\_paris](https://www.instagram.com/academie_paris)